

# LETTRE OUVERTE DES SYNDICATS SOLIDAIRES, CGT et FO

## Finances Publiques

### Sections de Seine-Saint-Denis

Lancé dans une folle course à la destruction de toute la DGFIP, le directeur général a désormais choisi de s'attaquer aux droits syndicaux en diminuant les temps de préparation des réunions accordés aux élus et en ne prenant plus en charge les frais de déplacement des élus suppléants dans les CAP nationales et locales, ainsi que dans les comités techniques locaux. A titre d'exemple, pour la CAP nationale de mutation des inspecteurs, le temps de préparation passera de 11 jours à 4,5.

Et nous venons d'apprendre que face à l'opposition des élus du personnel qui résistent à cette attaque sans précédent contre les droits des agents, la Direction Générale a décidé de supprimer tous les remboursements de frais pour les élus en CAP nationales pour la préparation des CAP ! Interdiction est donc faite à tous les élus de préparer les CAP de mutation, notation etc et de prendre en charge les milliers de dossiers d'agents qui souhaitent être défendus !

En local, la DDFIP 93 dégage les nouveaux projets de règlements intérieurs concoctés par la Direction Générale : pour les comités techniques locaux, nous perdons la moitié du temps de préparation et de compte rendu, la totalité pour les suppléants et qui plus est ceux-ci ne seront plus remboursés de leurs frais de déplacement !

Après les élections professionnelles de 2014, auxquelles les agents de notre administration ont montré leur attachement par une forte participation (86%), la DGFIP balaie d'un revers de main, les modalités de fonctionnement de toutes les instances représentatives, et ce, en cours de mandat. Elle bafoue ainsi chaque vote exprimé.

La Direction Générale veut retirer de façon totalement unilatérale et brutale aux représentants et élus des personnels les moyens d'assurer correctement leur mandat. **Le rôle des élus consiste non seulement à défendre les droits, garantir le respect des règles, mais aussi à vérifier que la DG ne commet pas d'erreurs dans l'application des règles statutaires et de gestion.**

**Les élus s'attachent à informer et à défendre l'ensemble des agents de la DGFIP, syndiqués ou non, qui font appel à eux.**

Pour la DG, un seul objectif : ne plus « *perdre de temps* » à écouter les élus défendre les droits des agents alors même que les dossiers de souffrance au travail et les difficultés rencontrées par les collègues ne cessent d'augmenter.

Avec cette attaque contre les droits syndicaux, ce sont d'énormes difficultés qui se présenteront pour les représentants des agents pour défendre les droits à mutation, à avancement, à recours contre l'évaluation, et plus généralement les conditions de vie au travail et les missions.

**À travers cette attaque, c'est aux agents, à leurs droits et aux missions que le Directeur général s'en prend aujourd'hui !**

**Si demain, les organisations syndicales sont réduites au silence, ce sont les agents qui seront contraints de se taire!** Car à travers leurs représentants ce sont bien les agents, leurs règles de gestion, leurs droits et garanties, que vise la DG!

Sans CAP préparées dans de bonnes conditions, il sera bien plus simple pour la direction d'imposer des mobilités forcées, de gérer de manière encore plus opaque les situations des collègues !

Sans CT avec une préparation optimale, de quels moyens disposerons-nous pour défendre nos missions, nos emplois, les usagers, nos structures d'accueil du public et nos conditions de travail ?

**Le droit à être défendu n'est pas négociable !**

Pour ces raisons, Solidaires, la CGT et FO DDFIP 93 condamnent et refusent ces remises en cause du droit syndical. Elles ne porteront pas la responsabilité de ces reculs de nature à remettre en cause le droit des personnels à être correctement défendus et représentés.

C'est pourquoi nous boycottons aujourd'hui ce comité technique.

**POUR L'ABANDON DES NOUVEAUX REGLEMENTS INTERIEURS DES  
CAP ET DES CT !**

**POUR L'ABANDON DES NOUVELLES REGLES DE  
FONCTIONNEMENT DES CAP ET CT NATIONAUX !**